



Traité Chabbath

Michna 1 - Chapitre 16

כל כתבי הקודש--מצילין אותן מפני הדליקה, בין שקורין בהן בין שאין קורין בהן. אף על פי שהן כתובין בכל לשון, טעוני גניזה. ומפני מה אין קורין בהן, מפני ביטול בית המדרש. מצילין תיק הספר עם הספר, ותיק תפילין עם התפילים, אף על פי שיש בתוכן מעות. לאין מצילין אותן, למבוי שאין מפולש; בן בתירה אומר, אף למפולש

Tous les Ecrits sacrés, il est permis de les [sortir] pour les sauver d'un incendie, qu'[ils servent à] la lecture ou qu'[ils ne servent] pas à la lecture ; et même s'ils sont écrits dans n'importe quelle langue, ils requièrent gueniza (qu'on les enfouisse dans la terre). Et pourquoi ne fait-on pas la lecture [de certains d'entre eux] ? Parce que c'est au détriment du Beth HaMidrash. On sauve le manteau du Séfer avec le Séfer, et le sac des tefilin avec les tefilin, même s'il s'y trouve de l'argent. Et où [a-t-on permis] de les [porter pour les] sauver ? Dans l'impasse [sur laquelle donne la cour de la maison] qui n'est pas « ouverte ». Ben Bétéra dit : même dans une impasse « ouverte ».

Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions